

Saint le Martin le Vinoux

#Naturellement Chartreuse

**Recensement,
tous concernés**





24 novembre | PIÈCE DE THÉÂTRE

De nombreux spectateurs ont assisté à la pièce de théâtre *Max et Sally*, riche en suspens !



25 novembre | MOIS DU DOCUMENTAIRE

Deux projections, dont une suivie d'un temps d'échanges avec le réalisateur Raphaël Hitier, ont eu lieu à la Maison des Moais dans le cadre du Mois du documentaire.



29 novembre | RÉUNION PUBLIQUE

Les habitants du quartier Champeyrard étaient invités à s'exprimer sur la vie de leur quartier au cours d'une réunion de secteur, comme il en est organisé régulièrement dans la commune.



2 décembre | NOËL DES ANCIENS

Les élus ont remis les colis de Noël aux seniors et leur ont offert une après-midi thé dansant, pendant laquelle les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont servi le goûter, très apprécié.

École Simone Veil



École du Néron



Écoles Robert Badinter



5 décembre | COLLECTE DE JOUETS

Les nombreux jouets récoltés par les enfants de CM2 du Passeport citoyen seront offerts aux familles qui en ont besoin par le Centre Communal d'Action Sociale à la Maison Pasteur.

Un grand merci aux habitants qui ont les ont apportés !



7 décembre | VERNISSAGE

Seb Bak a pu faire partager son univers au travers de son exposition *Prism*. Les œuvres de l'artiste recouvrent les murs de l'Hôtel de Ville jusqu'au 9 janvier 2024.



9 décembre | CONTES DE NOËL

La bibliothèque Pierre Fugain a affiché complet pour son après-midi "contes de Noël". L'ensemble des spectateurs étaient ravis de passer un moment convivial, qui s'est clôturé par un goûter.



9 décembre | CONCERT DU FOYER ARTS ET LOISIRS

Les musiciens du Foyer Arts et Loisirs ont enflammé la Maison des Moais pour leur concert de Noël !



12, 14 & 16 décembre | MARCHÉS DE NOËL

La magie de Noël était bien présente à Saint-Martin-le-Vinoux ! Le marché de Noël est revenu pour émerveiller petits et grands : de nombreux producteurs, artisans et associations locales ont proposé des créations originales et faites maison pour vos cadeaux de fin d'année.



4 QUESTIONS
Sylvain Laval, Maire à...

Saint-Martin-le-Vinoux - Naturellement Chartreuse : Nous sommes en 2024. Quelles sont vos orientations pour cette 2^e partie du mandat ?

Sylvain Laval : En 2020, nous avons pris des engagements très précis auprès des Saint-Martiniers. Plus de 90% sont à ce jour réalisés ou lancés. Nous en sommes très heureux, c'est une fierté pour la commune. L'équipe municipale est pleinement investie pour continuer à mettre en œuvre les grandes orientations du mandat.

Nous continuons de recréer une vie de commune animée via des animations régulières à l'image du marché de Noël ou de Festi'Vinoux, via un programme culturel étoffé et large et via le développement des marchés traditionnels et de circuits-courts. Nous travaillons aussi au développement de l'offre commerciale dans la commune pour y faire ses achats. En parallèle, nous maintenons un rythme soutenu de travaux d'embellissement et de réaménagement, pour améliorer la qualité de vie de chacun.

Une ville où il fait bon vivre, c'est une ville où l'on se sent en sécurité. Nous poursuivons la rénovation du parc de caméras de la Ville, nous renforçons le travail de coopération avec la Police Nationale afin que leur présence soit plus efficace. Vous pouvez compter sur notre investissement. Malgré des conditions de recrutement de plus en plus compliquées et conformément à nos engagements, l'équipe de Police municipale est portée à 3 policiers mobiles depuis ce mois de janvier et à un 4^e en février côté administratif. Une consolidation précieuse qui viendra renforcer la présence de nos agents sur le terrain et dans tous les secteurs de la commune.

La jeunesse n'est pas oubliée pour autant. Le renforcement des actions destinées aux jeunes Saint-Martiniers se poursuit, en plus des nombreux dispositifs existants (Jobs d'été/petits boulots d'été, opération Sac à dos, budget participatif, salle et activités à l'accueil de loisirs, activités associatives sportives et culturelles (FAL et AL, Serlin trail...), activités extra scolaires municipales (Futsal / danse), aides aux devoirs, aide au BAFA, Conseil des jeunes...).

SMLV - NC : C'est l'année des JO de Paris. Quels sont les sports dispensés à Saint-Martin-le-Vinoux ?

SL : Saint-Martin-le-Vinoux est une terre de sports par nature. L'Amicale Laïque, la plus grande association sportive de la Ville, perdure depuis plus de 85 ans et propose une palette de pratiques dense : sambo, karaté, badminton, tennis de table, gymnastiques, yoga, natation... Mais elle n'est pas seule ! D'autres associations communales et in-

tercommunales (USSE par exemple) en proposent aussi. N'hésitez pas à vous renseigner. La piscine intercommunale du Néron, située à Fiancey, est bien entendu ouverte à tous les Saint-Martiniers à des tarifs préférentiels. Cet équipement est également utilisé par les écoliers qui viennent régulièrement. Le savoir-nager est essentiel dans leur apprentissage. En lien avec le Sivom du Néron, chaque Saint-Martinier peut aussi profiter de tous les équipements qui sont mis à disposition, qu'ils se situent à Saint-Martin-le-Vinoux, à Saint-Egrève ou au Fontanil-Cornillon. Ils appartiennent à tous.

SMLV - NC : La piscine Tournesol est fermée depuis 2 ans. Que compte faire la municipalité de ce bâtiment ?

SL : La piscine Tournesol, propriété du Sivom du Néron, n'était plus adaptée pour accueillir le public. Dès sa fermeture, nous avons souhaité mener un travail partenarial avec le Sivom pour sauvegarder cet équipement caractéristique du XX^e siècle. Protégé au Plan Local d'Urbanisme intercommunal comme équipement sportif, nous menons actuellement des études pour transformer ce lieu en centre de glisse urbaine, comme nous nous y étions engagé. À l'intérieur, une piste de vélo/skate et en extérieur, une piste de pumptrack. Cet équipement de grande qualité profitera aux habitants de la commune mais plus largement à ceux du bassin de vie et de la Métropole. Il contribuera à dynamiser et embellir le quartier. La réalisation de ce projet est néanmoins conditionnée à l'obtention de différentes subventions.

SMLV - NC : L'inflation est toujours présente et attaque le porte-monnaie de tous. Comment la commune accompagne les habitants ?

SL : Nous sommes très attentifs aux difficultés et besoins des plus fragiles. En tant que Président du CCAS, je veille à les soutenir de la manière la plus efficace possible, via les nombreux dispositifs existants. Nous n'augmenterons pas les taux communaux de taxe foncière, conformément à notre engagement, et ceux pour la 19^e année consécutive. C'est un choix fort que nous faisons pour préserver le pouvoir d'achat des habitants. Dans le prolongement, nous avons pu maintenir les tarifs des services publics communaux (crèches, cantine et transport scolaires). Ce n'est pas neutre pour les finances communales. Cela est rendu possible par la gestion saine et rigoureuse du budget, qui permet encore d'absorber l'augmentation des fluides, des salaires et des matières premières, etc.

Sylvain Laval et le Conseil municipal sont heureux de vous inviter à la présentation des vœux 2024 qui aura lieu vendredi 12 janvier à 19h à la Maison des Moais.

Budget PARTICIPATIF #4



Retour sur 2023

Le budget participatif est un dispositif de démocratie locale permettant aux habitants de Saint-Martin-le-Vinoux de soumettre et de faire financer des initiatives citoyennes et d'intérêt général. Ces propositions, favorisant les interactions entre les Saint-Martiniers, ont pour objectif d'améliorer le cadre de vie et de promouvoir le bien-être collectif.

Le montant annuel alloué, intégré au budget d'investissement, s'élève à 10 000 €. La commission du budget participatif se réunit chaque année pour choisir les lauréats. Elle est composée d'habitants, d'élus et présidée par Angèle Abbattista, conseillère déléguée à la Vie communale, à la Relation avec les habitants et aux Événements.



Le premier projet approuvé émanait d'un groupe d'habitantes et d'assistantes maternelles résidant dans le quartier Champeyrard. Leur proposition visait à compléter les jeux destinés aux tout-petits déjà présents en y ajoutant un aménagement adapté aux enfants plus âgés. Un comité de travail composé d'élus et des services techniques de la Ville, a décidé de mettre en place un toboggan de talus. Le coût total de ce projet s'est élevé à 7 350 €.

Le second projet concrétisé provenait d'un collectif composé de six enfants du Village. Il consistait à installer un panneau de basket sur la place devant l'école Simone Veil, offrant ainsi une activité de ballon complémentaire au petit terrain de football déjà existant. Les frais liés à l'achat et à l'installation du panier de basket se sont chiffrés à 2 650 €.

La session 2024 est ouverte !

Comment ça se passe ?

Qu'il représente un groupe de personnes (âgées d'au moins 15 ans), une association, des commerces, un groupe de collégiens ou des entreprises, le porteur de projet doit résider à Saint-Martin-le-Vinoux. De plus, le projet doit répondre à certains critères, tels que : être réalisé exclusivement sur l'espace public de la commune, relever des compétences de la commune, satisfaire un besoin d'intérêt général, dépendre uniquement de l'investissement (sans coûts induits pour le fonctionnement), et ne pas comporter d'éléments discriminatoires ou politiques. Dans tous les cas, il doit contribuer de manière significative à l'amélioration du cadre de vie et à la promotion du bien-vivre ensemble.

La date limite de dépôt pour la quatrième édition est fixée au 30 avril.

Avant de soumettre un dossier, veuillez consulter le règlement intérieur.

Un formulaire est disponible au format numérique sur le site de la Ville :

> Découvrir > Votre Ville > Budget participatif

Ou au format papier directement en mairie.

Le dossier peut être transmis par mail à mairie@smlv.fr ou déposé à l'Hôtel de Ville, 40 avenue Général Leclerc.

Recensement, tous concernés

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
Mesurer pour comprendre

Le recensement, un acte civique, OBLIGATOIRE et utile pour tous

Durant un mois, du jeudi 18 janvier au samedi 17 février, un recensement de la population, organisé par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), aura lieu à Saint-Martin-le-Vinoux. Tous les foyers saint-martiniers recevront la visite d'un agent recenseur dans ce cadre.

Le recensement, comment ça marche ?

L'un des quatorze agents de la Ville de Saint-Martin-le-Vinoux, muni d'une carte tricolore avec photo, signée par le Maire, vous remettra une notice d'information avec des identifiants pour vous faire recenser en ligne, en complétant un questionnaire concernant votre logement et les personnes qui y vivent.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser un questionnaire papier que l'agent recenseur vous remettra et viendra récupérer.

En cas d'absence, il laissera un avis de passage.

Le recensement, c'est sûr !

Les réponses sont confidentielles et les statistiques produites seront anonymes. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté plusieurs fois.

Ces informations ne sont enregistrées dans aucune base de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement, ça sert à quoi ?

C'est de la population officielle de Saint-Martin-le-Vinoux que dépend la participation de l'État au budget de la commune. Au niveau local, le recensement sert également à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, crèches, moyens de transport, ...). Ainsi, le recensement de chacun et chacune d'entre vous est très important pour la Ville et pour ses habitants.

Plus généralement, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, ... ce qui permet de définir et calibrer les politiques publiques nationales.

Le recensement, c'est obligatoire !

Selon la loi du 7 juin 1951, vous devez répondre au questionnaire de recensement. Une amende est prévue en cas de refus.

[+ D'INFOS le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)



INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES

Si votre enfant est né en 2021, vous pouvez d'ores-et-déjà vous rendre au service Éducation Jeunesse pour effectuer sa pré-inscription dans les écoles de la Ville.

Liste des pièces à fournir :

- livret de famille ou extrait de l'acte de naissance de l'enfant
- carte d'identité des parents ou carte de séjour
- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- jugement attestant de la garde de l'enfant, en cas de séparation des parents

Il est également possible d'inscrire les enfants nés de janvier à mars 2022 aux écoles Robert Badinter et Néron, dans la limite des places disponibles.

+ D'INFOS service Éducation Jeunesse de la Ville : 04 76 85 14 50

**RÉUNION D'INFORMATION :
ESCAPE À PETIT PRIX POUR LES SÉNIORS**

Le Centre Communal d'Action Sociale collabore avec l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances) et vous convie à une réunion informative au sujet des séjours *Seniors en vacances*.

Cette rencontre se tiendra **jeudi 11 janvier à 14h** l'Hôtel de Ville, salle du Conseil municipal.

Ces séjours de huit jours sont soigneusement planifiés en dehors de la période estivale et accessibles à un coût inférieur à 300€ par personne pour les non-imposables. Profitez de cette occasion pour obtenir davantage d'informations sur des vacances mémorables sans compromettre votre budget.

+ D'INFOS et inscription auprès du CCAS de la Ville au 04 76 85 14 50 ou sur ccas@smlv.fr

DES PROFESSIONNELS INFIRMIERS À VOTRE ÉCOUTE

La commune a récemment connu quelques ajustements dans le domaine des soins infirmiers. Voici un récapitulatif des professionnels à votre écoute basés à Saint-Martin-le-Vinoux :

Aurélié Danièle et Guillaume Philippe

Cabinet porte de Chartreuse
13 rue Conrad Killian
Joignables au 04 76 58 14 55 et disponibles de 7h à 20h, 7j/7, à leur cabinet ou à domicile.

SONDAGE AUTOPARTAGE



L'autopartage constitue une alternative à la voiture personnelle, utilisable facilement et selon les besoins. C'est pourquoi le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) accompagne Citiz dans son développement sur l'aire grenobloise.

En ligne de mire : un parc de voitures étoffé et électrique, représentant une solution de mobilité entièrement compatible avec le déploiement de la ZFE (Zone à Faibles Émissions) dans 13 communes du territoire.

Vous seriez intéressés pour que ce service s'étende à Saint-Martin-le-Vinoux et qu'au moins une place d'autopartage soit installée dans la commune ? **Remplissez le formulaire en ligne !**

+ D'INFOS formulaire : <https://forms.office.com/e/j9JjPFfeSPv>
Informations générales : smmag.fr/sedeplacer/voiture-partagee

**DÉCOUVREZ LES TALENTS LOCAUX
AVEC LE CALENDRIER 2024 DE LA VILLE**

Retrouvez les richesses qui vous entourent avec le tout nouveau calendrier 2024, distribué avec ce journal !

En ouvrant ces pages, plongez dans l'univers des artisans, agriculteurs et artistes de votre ville. Chaque mois met en lumière le savoir-faire saint-martinier, révélant les trésors cachés à deux pas de chez vous.

Accrochez-le fièrement et laissez-vous inspirer par la créativité locale tout au long de l'année.

Une immersion visuelle dans ce qui rend Saint-Martin-le-Vinoux unique !



Flora Cosson et Chloé Guillard (titulaire depuis le 27 nov.)

Cabinet Bellecroix
65 avenue du Général Leclerc
Joignables au 06 78 08 27 12 et disponibles de 7h à 21h, 7j/7, à leur cabinet ou à domicile.

Philippe Martin

11 rue Conrad Killian
Joignable au 04 76 27 33 46 et disponible de 7h à 23h, 7j/7 à son cabinet ainsi qu'à domicile.

+ D'INFOS smlv.fr > Adresses utiles

Vos associations

**EN SKI DE FOND OU EN RAQUETTE :
L'USSE SKI NORDIQUE VOUS ATTEND**

La section ski nordique de l'USSE propose des sorties chaque samedi de janvier à mars dans les stations en Chartreuse, Belledonne, Vercors et Oisans. Si vous êtes tenté par l'aventure, vous pouvez rejoindre la section loisirs. **Pratiquez le ski de fond classique, le skating ou la raquette, encadré par des membres qualifiés** dans une ambiance conviviale ! Les enfants accompagnés d'un adulte sont également les bienvenus. **Les inscriptions se font par mail avant le mercredi midi pour le samedi suivant**, avec une confirmation envoyée le jeudi matin.

Pour les compétiteurs, la section "sport compétition" pour adulte participe à des courses régionales et de longues distances, avec plus de dix courses nationales au programme.

+ D'INFOS usse-ski-nordique.fr ou par mail à contact@usse-ski-nordique.fr

**NOUVELLE ACTIVITÉ À
L'AMICALE SPORTS ET LOISIRS**

Découvrez le nouveau rendez-vous convivial de l'ASL : un loto avec un pot de l'amitié **samedi 20 janvier à 14h** à la Maison des Moais, salle Coluche.

Sur réservation. Places limitées.

2 € le carton
+ D'INFOS et réservation
au 06 07 81 67 73

JOURNÉE D'ATELIERS AUTOUR DU YOGA AVEC L'AMICALE LAÏQUE



Pratiquant le Yoga ou non, venez découvrir **samedi 27 janvier**, au gymnase Pierre-Mendès-France (salle René Vial), des actions parfois méconnues de cette discipline si riche. Des outils de détente, de bien-être et de lâcher-prise accessibles à toutes et tous !

9h-10h : Pranayama techniques de respiration
10h30-12h : libération de la voix et chant de Mantras destiné à tout le monde et en particulier si vous pensez que "vous ne savez pas chanter".

Sur inscription. Places limitées.

1 atelier : 10€ (7€ adhérents Amicale Laïque)
2 ateliers : 15€ (12€ adhérents)

+ D'INFOS et inscriptions : mathilde.arnod@gmail.com ou 07 57 18 98 14

INITIATIVE SOLIDAIRE AU SEIN DU VÉLO CLUB

Samedi 9 décembre, les membres du Vélo Club se sont engagés dans une initiative solidaire en soutien aux personnes atteintes de la maladie de Charcot, dans le cadre du Téléthon.

Un groupe de sept cyclistes a parcouru cinquante kilomètres, tandis que treize autres ont choisi de marcher sur les chemins du Néron, sur sept kilomètres. Ils se sont ensuite réunis pour partager un moment convivial, avec une pensée émue pour leur collègue Chantal, récemment disparue de cette maladie.

L'événement a permis de collecter 600€ de dons, qui seront bientôt remis à l'ARSLA, une association aidant les personnes touchées par la maladie de Charcot.



ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS !

NANO-MATCHS D'IMPROVISATION
Ligue d'Impro 38

VENDREDI 19 JANVIER
20H | DURÉE 1H30

La Maison des Moais accueille pour la 4^e année consécutive, seize dates de championnat opposant seize comédiens. Au cours de ces nano-matches, deux acteurs se confrontent avec pour seuls outils leur créativité et leur fantaisie. Ils mettront en œuvre leurs talents pour offrir au public l'excitation de l'écriture spontanée et le plaisir de plonger dans l'inconnu.

 8 € (Saint-Martiniers)
13 € (extérieurs)

 et réservation sur improvisation.fr ou 04 76 27 07 48

DANSE AFRO-CONTEMPORAINE
Compagnie Ehoula

VENDREDI 26 JANVIER | 20H

Narration à tiroirs entre l'Afrique et l'Occident, Ehoula mêle danses traditionnelles ivoiriennes et contemporaines, artistes franco-ivoiriens, amateurs et professionnels, musique live et bande sonore. Ehoula signifie "ordure", un joli mot aux oreilles de qui ne parle pas l'Agni, une langue ivoirienne. Un joli mot qui, pris au sens large, symbolise un ensemble de réalités à la fois inquiétantes mais aussi fertiles et stimulantes.

 et réservation sur smlv.fr > Places de spectacles

DAHU'TOPIE
Association 404Prod

SAMEDI 3 FÉVRIER | 19H30

L'attente est enfin terminée ! Dahu'topie est de retour pour une incroyable édition après plus d'un an d'absence ! Préparez-vous à une déferlante de sons, de découvertes de groupes locaux et de moments inoubliables pour toute la famille.

 dahutopie.fr



APPEL À ARTISTES - EXPOSITION DES ARTISTES LOCAUX

Vous habitez à Saint-Martin-le-Vinoux ou dans une autre commune de l'agglomération grenobloise ? Vous êtes artiste amateur ou averti ? Vous souhaitez donner de la visibilité à vos réalisations et partager un espace d'exposition avec d'autres passionnés ?

Participez à l'exposition annuelle des artistes locaux !

Vous pouvez présenter jusqu'à 3 réalisations (photos, peintures, sculptures, dessins...) en lien avec le thème proposé.

En 2024, l'exposition aura lieu du **jeudi 30 mai** (vernissage) au **mardi 18 juin** et sera placée sous le thème de **la faune et la flore**.

 smlv.fr > Sortir > Exposition > Exposition des artistes locaux ou contactez par mail le service culture à culture@smlv.fr

EXPOSITION À L'HÔTEL DE VILLE : FASHION MONSTER

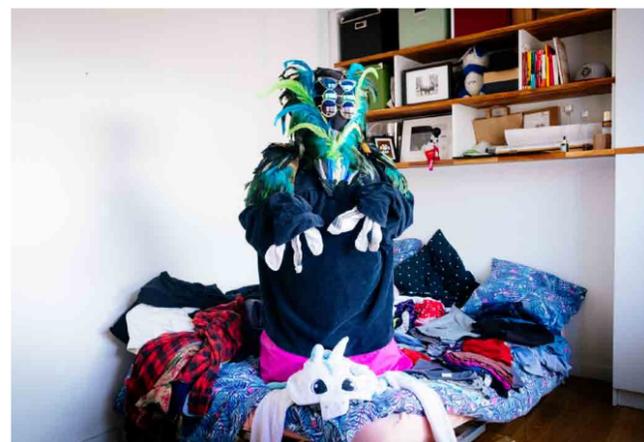
Fashion Monsters est un projet de Léonor Lumineau (avec la participation de l'Association Familiale) qui a pour but de nous interroger sur notre (sur?)consommation de vêtements.

Chaque année, un Européen achète en moyenne 12 kilos de nouveaux vêtements. Loin d'en avoir réellement besoin, il laisse un tiers de sa garde-robe au placard, sans être une seule fois porté, pendant au moins un an. Au niveau mondial, 100 milliards de vêtements sont produits chaque année, soit 60% de plus qu'il y a quinze ans. L'industrie de la mode est l'une des plus polluantes de la planète...

L'exposition aura lieu **du 18 janvier au 6 février**. Le vernissage se tiendra **jeudi 18 janvier à 18h30** à l'Hôtel de Ville, accompagné d'une présentation sur la surconsommation textile.

Une permanence sera assurée **lundi 22 janvier de 17h à 19h**.

 smlv.fr > Sortir



 **APPEL À ILLUSTRATEURS POUR TROIS ÉVÈNEMENTS CULTURELS**

La Ville recherche un ou des artistes pour donner vie à la programmation culturelle. L'objectif est de créer des illustrations uniques pour trois événements majeurs, vouées à être diffusées sur les canaux municipaux tels que le journal municipal, le site internet, les réseaux sociaux, sur des affiches et flyers.

Le premier événement, *La journée des enfants*, est spécialement dédié aux petits Saint-Martiniers et à leurs familles. Le deuxième, *Festi'Vinoux*, célèbre l'été en musique, une journée ouverte à tous pour rencontrer les associations locales. Enfin, *Tous au parc* couvre toute la programmation estivale, offrant une diversité d'événements culturels.

Pour postuler, envoyez une esquisse accompagnée d'un devis avant le **12 février**, à communication@smlv.fr.

 smlv.fr > Toutes les actualités ou contactez le service communication de la Ville au 04 76 85 14 50



**OPÉRATION "SAPINOÙ" :
UNE COLLECTE ÉCOLOGIQUE
DE SAPINS APRÈS LES FÊTES**

Du 5 au 31 janvier, se déroule l'opération annuelle "Sapinoù", une initiative éco-responsable visant à recueillir les sapins délaissés après les festivités de fin d'année.

L'objectif principal est de gérer de manière vertueuse les flux de sapins usagés tout en favorisant le recyclage.

Vous êtes invités à déposer vos sapins dans les enclos dédiés situés aux endroits suivants : **parc Gontier, place Charles-de-Gaulle, cimetière du Village et rue du 8 mai 1945**.

Une fois collectés, les sapins sont acheminés vers un site dédié par une équipe du service nettoyage entretien des sites. Vous êtes priés de débarrasser au préalable les supports, décorations, sacs, clous...



**VOS MARCHÉS :
RÉPONDEZ AU QUESTIONNAIRE !**

La Ville souhaite connaître les usages et les envies des habitants concernant le marché de l'Horloge le jeudi après-midi. Faites connaître votre avis et participez au sondage en ligne.

 smlv.fr > Toutes les actualités

Danse afro-contemporaine EHOULA



Vendredi 26 janvier
Maison des Moais
20h



+ www.smlv.fr
**Toutes vos démarches
en ligne !**

 **Horaires d'ouverture de la mairie :**
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

 **Téléphone :** 04 76 85 14 50

 **Courriel :** mairie@smlv.fr

 Ville de Saint Martin le Vinoux

 [@st_martin_le_vinoux](https://www.instagram.com/st_martin_le_vinoux)



L'AGENDA

Du 5 au 31 janvier

Collecte de sapins
parc Gontier, place Charles-de-Gaulle,
cimetière du Village et rue du 8 mai 1945

Jeudis 11, 25 janvier et 1^{er} février

Repair' Café
14h - 18h | Maison des Moais

Vendredi 12 janvier

Vœux aux habitants
19h | Maison des Moais

Jeudi 18 janvier

Vernissage de l'exposition *Fashion Monster*
18h30 | Hôtel de Ville

Vendredi 19 janvier

Assemblée Générale de l'association
des Amis de l'Église de La Buisserate
19h15 | Maison des Moais, salle Coluche

Jeudi 25 janvier

Audition de musique des élèves
du Foyer Arts et Loisirs
19h30 | Maison des Moais

Vendredi 26 janvier

Ehoula, spectacle de danse afro-contemporaine
20h | Maison des Moais

Samedi 3 février

Dahu'Topie, concert de l'association 404Prod
19h30 | Maison des Moais



Place du Village mardi de 16h à 19h
Place de l'Horloge jeudi de 15h30 à 19h



PHARMACIES DE GARDE

6 & 7 janvier

Nouvelle - 04 76 75 49 33
121C bis av. du G^{al} Leclerc
à Saint-Martin-le-Vinoux

13 & 14 janvier

Les Charmettes - 04 76 75 26 73
Centre c^{ial}. Les Charmettes à Saint-Égrève

20 & 21 janvier

La Monta - 04 76 75 60 69
Place Pompée à Saint-Égrève

27 & 28 janvier

Casadella - 04 76 75 24 84
61 bis av. du G^{al} de Gaulle à Saint-Égrève

3 & 4 février

Prédieu - 04 76 75 31 67
48D route de Grenoble à Saint-Égrève

Pour trouver au quotidien une pharmacie de garde : servigardes.fr ou **0825 74 20 30**